

Communauté d'Agglomération de Charleville-Mézières / Sedan

Charleville-Mézières, le 01 SEP. 2014

Objet : Gestion du service de l'eau sur la commune de Lumes

Nos réf. : PDU/GP/CR/EM 54466

Vos réf. :

Affaire suivie par : Emilie MARCZAK

Lettre recommandée : non

Madame, Monsieur,

Depuis le 1^{er} Février 2014, la Communauté d'Agglomération Charleville-Mézières / Sedan assure la gestion du service d'eau potable sur votre commune.

A compter du 1^{er} Septembre 2014, l'exploitation des infrastructures de distribution d'eau potable, la relève de vos compteurs d'eau ainsi que la facturation prochaine de vos consommations se feront par les services de la Communauté d'Agglomération.

Aussi, nous avons le plaisir de vous communiquer les coordonnées postales et téléphoniques qui vous permettront en cas de besoin d'entrer en contact avec les services compétents :

Abonnement – Relève – Facturation :

Direction de l'Eau et de l'Assainissement
Unité « Abonnement-Relève-Facturation »
49 avenue Léon Bourgeois – BP 30 559
08003 Charleville-Mézières cedex
Tél : 03.24.57.83.10
Fax : 03.24.57.83.11
Horaires d'accueil : 8h30-12h/13h30-17h30

Interventions techniques pour l'eau potable:

Centre Technique de l'Eau
9 place Marceau
08000 Charleville-Mézières
Tél : 03.24.57.13.78
Fax : 03.24.59.44.01
Horaires d'accueil : 8h-11h45/13h-17h

Adresser toute correspondance à Monsieur le Président
49, avenue Léon Bourgeois B.P. 30559 08003 Charleville-Mézières Cedex
Direction de l'Eau et de l'Assainissement
Tél. : 03 24 57 83 10 – Fax : 03 24 57 83 11

Nous vous précisons qu'un service d'astreinte est en place et répond à vos demandes en dehors des heures ouvrées, 7j/7, en cas de problème majeur sur votre branchement ou système de comptage. Il vous suffit pour cela d'appeler le 03.24.57.13.78 où vous serez mis en relation avec un répondeur qui vous demandera de choisir l'astreinte EAU. Votre communication sera basculée sur le téléphone de l'agent d'astreinte du service de l'eau qui interviendra à votre domicile sous 2 heures en cas d'urgence.

Espérant que ces informations vous seront utiles, et restant à votre disposition pour toute question complémentaire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Vice-Président
en charge de l'eau et de l'assainissement**



Patrick DUTERTRE

Copie : - Mairie de Lumes

Adresser toute correspondance à Monsieur le Président
49, avenue Léon Bourgeois B.P. 30559 08003 Charleville-Mézières Cedex
Direction de l'Eau et de l'Assainissement
Tél. : 03 24 57 83 10 – Fax : 03 24 57 83 11